# Lisez-moi V71



# V.3.00.71 / 8 mars 2019

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.00.71 d'Impact emploi association.

#### **INFORMATIONS IMPORTANTES**

► Indemnités Journalières de Sécurité Sociale (IJSS)

**Cette version intègre le nouvel onglet de saisie des indemnités journalières de Sécurité Sociale** (IJSS) à compter des bulletins de janvier 2019.

Une fiche pratique relative à la saisie de ces IJSS est à votre disposition :  $\ensuremath{\underline{\mathsf{ICI}}}$ 

La prise en compte des IJ Prévoyance sera développée dans une prochaine version, nous vous remercions de votre compréhension.



**PRELEVEMENT A LA SOURCE** 

#### ▶ Prérequis et cycle de paie

Suite aux nombreuses sollicitations reçues par l'assistance depuis la mise en place du dispositif PAS au 01/01/2019, nous vous rappelons l'importance de vérifier si les prérequis indispensables à son bon fonctionnement ont été faits (Mandat SEPA, vérification des coordonnées bancaires IEA, validation du Certificat de Conformité, intégration des CRM...).

Si besoin, retrouvez les fiches pratiques PAS mise à votre disposition :

- La mise en place du télérèglement pour le PAS / Mandat SEPA
- La gestion de l'espace professionnel DGFIP
- La validation du Certificat de Conformité
- L'intégration manuelle des CRM
- L'intégration automatique des CRM

Nous vous proposons également **un schéma récapitulant le cycle de paie et les étapes indispensables de la gestion des flux DSN et PAS** <u>à effectuer chaque</u> **mois** afin de garantir la bonne application du dispositif PAS.

Nous espérons que ce visuel clarifie le circuit général des actions indispensables à réaliser, à partir du dépôt DSN jusqu'à la réception des CRM.



### **2° GESTION DES FLUX PAS**



Voici également, pour rappel, une **représentation chronologique de la mise à disposition des CRM** et de leur validité :

### Chronologie du CRM Nominatif Actions à répéter chaque mois



RAPPEL : Vous n'avez un CRM financier qu'en cas d'anomalie concernant le

### Chronologie du CRM Financier Actions à répéter chaque mois



La date de dépôt de la DSN au 05/02/2019 est donnée à titre indicatif, le dépôt peut être fait jusqu'au 15/02/2019 auquel cas le CRM financier (s'il y en a un) serait disponible 48h après soit le 17/02/2019.

Retrouvez l'intégralité de ces schémas das cette fiche pratique.



**CORRECTION D'ANOMALIES** 

Génération de documents au format PDF

Suite au passage à **Windows 10**, vous nous avez signalé des **anomalies d'affichage lors de la génération de documents au format PDF** (aperçus bulletins de salaire, déclaration de formation…).

Afin de résoudre ce dysfonctionnement indépendant du logiciel, suivez le lien vers la fiche pratique ICI .

Nous vous remercions de votre compréhension et vous invitons à nous alerter sur d'autres dysfonctionnements que vous seriez amenés à rencontrer.



#### RAPPELS

#### ▶ Outils de contrôle DSN-Val

#### La dernière version de DSN-Val est la 2019.1.2.9.

Pensez à mettre à jour votre outils de contrôle à l'aide du bouton orange de la barre d'outils :



#### ► Comment joindre l'assistance ?

L'unique adresse est : <u>impact-emploi-association@urssaf.fr</u>.

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées** dans le corps du message.

Un **accusé réception** vous informera de la prise en compte de votre demande. Le délai de traitement des demandes pouvant varier selon la charge de l'assistance, **merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message** afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

L'équipe Impact emploi vous remercie !

# Procédure d'intégration automatique des CRM



# Fiche Pratique – PAS : Procédure d'intégration automatique des CRM



### ► Prérequis

Pour accéder à la Gestion des flux PAS et procéder à l'intégration automatique des CRM, vous devez préalablement avoir réalisé toutes les étapes de la Gestion des flux DSN.

### Procédure

 Dans Impact emploi, à partir de l'onglet « Actions mensuelles/trimestrielles », choisissez « Gestion des flux » puis « Prélèvement A la Source » :



- La fenêtre « Gestion des flux PAS » s'affiche :
  - Sélectionnez le dossier (1) ainsi que le mois de dépôt DSN concerné (2).
  - Dans le volet « Réception compte-rendu », cochez ensuite la ou les associations pour lesquelles vous souhaitez faire l'intégration automatique des CRM (3).
  - Cliquez enfin sur le bouton « Intégration automatique » (4) :

		Gestion des l	HUX PAS
.: Navigation :.	Réception compte-rendu	Cm nominatif (Taux) Cm nominatif (Anomalies)	Crm financier (Anomalies)
Dossiers	M/A Siret	Raison sociale	CRM N E
GUICHET ASSOCIATIONS URS	A 99999999900019	ASSOCIATION TEST	
<b>W</b> GUICHET ASSOCIATIONS	A (1177182800036	12AM	
	A 02034376700010	C E BRITTANY FERRITES	
	A 32031076700028	CE PT TTANY FERRIES	
	A 32053544800011	JUDO CLUB DISIGNY SUR MER	
	A 02494917100023	AAGTR	
	A 33484854600019	COMITE ENTREPRISE DESICIMIN	
	A 99999999900019	ASSOCIATION TEST-2	
	A 37769804800024	LES PETITS MARMOTS	
	A 379766199 0010	US LAGLACERIE	
	A (01327705030.06	BOX" S CLUB SAULT LOIS	
	A \$0229940800011	CLUAJ	
Mais de décôt	A 40251 70900066.	LOBATA	
mos de deport	A 40920696600011	ES POINTE DE LA HAGUE	
Mois : April 2018	A 41525241000014	SOURDS DE CHERBOURG OCTEVILL	E
Contraction of the local division of the loc	LA La 20055560300040	DOC MED MILLE	

• Si au cours de l'intégration vous rencontrez le message ci dessous, n'en tenez pas compte, cliquez sur « OK » et continuer :

Impact Em	pploi - [Gestion des flux PAS]	23
Â	Au moins un bulletin de salaire a été généré pour le mois en cours avant l'intégration des CRM nominatif. Veuillez recalculer de nouveau ces bulletins.	
	ОК	

• Un autre message d'erreur peut également apparaître lors de l'intégration (voir ci-dessous), cliquez alors sur « OK » et continuez. Ensuite, quand vous vérifierez votre intégration, vous verrez sans doute des associations pour lesquelles l'intégration ne s'est pas faite alors que vous les aviez bien cochées. Il y a sans doute eu une micro coupure pendant le transfert, relancez alors l'intégration pour ces associations.



• Une fois l'intégration automatique réalisée, une **coche verte** apparait en bout de ligne pour signifier la bonne intégration du CRM, ainsi qu'un **drapeau vert** indiquant si le CRM Nominatif ou Financier est correct ou comporte une anomalie :

Impact Emploi - [Gestion	des flux PAS]		N = CRM Nomin
عند منر <mark>م .</mark>		In Prestion des flux	PAS
.: Navigation :.	Réception compte-rendu	Crm nominatif (Taux) Crm nominatif (Anomalies)	Cm financier (Anomalies
Dossiers	M/A Siret	Raison sociale	CRM N E
GUICHET ASSOCIATIONS URS	A 00423391000022	UIL SYNDICATS OGT CHERSOURG	
GUICHET ASSOCIATIONS	A 31177,85 - 2 - 36	ASAM	
	A 320343262000103535	GE GRITTANY FERRIES.	
	A 32034376700028	CH BRITTANY FERRIES	
	A 32063844800011	JUDO CLUB D ISIGNY SUR MER	
	A 32494917100023	AAGIR	
	A 23484854600019	COMITE ENTREPRISE DESICIMIN	
	A 04221288000017	THEATRE DE L'ARLEONNAL.	
	A 37769804800024	LES PETITS MARMOTS	
	A 37976610500010	US LA GLACERIE	
	A 40102770500026	ECXING CLUB SAINT FOR	
	A 40229940800011	CLLASSON	
Maia da dúa fa	A 9999999800019	ASSOCIATION TEST 2	
Mois de depot	A 41922696600011	ES POINTE DE LA HAGUE	
ois · Août 2018	A 41525241000014	SOURDS DE CHERBOURG OCTEVILLE	
0	Déclaration Sociale Norr	ninative à néant	Intégration manuele 🗸
			Quitter

- Dans le volet « *CRM nominatif (Taux)*, l'ensemble des associations pour lesquelles des taux ont été retournés s'affiche.
- Pour afficher les taux propres à chaque salarié, déroulez la liste à l'aide du « + ». Ici encore, un drapeau indique la présence ou non d'anomalie sur le CRM (dans notre cas, il n'y a pas d'anomalie) :

· ─────────────────	515 \	Costion dec funy DAS	
	<u> </u>		
.: Navigation :.	Réception compte-rendu Crm nomin	natif (Taux) Crm nominatif (Anomalies) Crm financier (Anomalies)	
Dossiers	Siret / NNI-NTT	🔹 🕺 🔍 🔍 🔍 Employeurs / Salariés	
SUICHET ASSOCIATIONS URS	= 🎏 39494917100023		V
GUICHET ASSOCIATIONS	- 10006-0310051	1007000 axish (Frida 2 57) -	+
	9999999800019	ASSOCIATION TEST	N.
	- 2890450502066	TEST François (Taux:0,90)	P
	- 2790427679013	(00.0 : Marker Charles Argue 22331111)	P
	L 🛉 1370450129191	CarloGaENo Caral (Taux : 0.00)	P
10	Jan 43132770300026	BOXING CLUB SAINT FOIS	T
10	22034979700010	C E SRITTAN FERRIES	Y
	40229040000011	CLLAJ	P
	22934376700022	CE BRITTAM: FERRIES	P
	Jac 17564400276	LE NAVAL GROUP CHEPPOURG	P
	📁 45275168500017	CIE ANGELA LAURIER	P
	4079650400903	CUC DES MARAIS	P
Mois de dépôt	451325863300628	CUC OUEST COTENTIAL	P
	P 73328381300010	COMITE DES PECHEURS AMATEURS GRAIVALLAIS	P
lois : Août 2018 👻	D1484054090010	COMITE ENTREPRICE DES CITINI	Y
	Jacob 44014796100025	CONSCIENCE NUMARITAIRE	Þ
0	P 42123527000025	DEFENSE DES VIOTRHEC DE L'AMIANTE	Y
	1005217000005	CONATA	Þ

Légende des drapeaux :

Réception OK : Un taux est appliqué à chaque salarié de l'association

Salarié pour lequel une absence de taux a été transmise par la DGFIP (Un taux barème lui sera appliqué)



Association pour laquelle des taux « barème » sont appliqués à certains de ses salariés

- Absence d'information : CRM indisponible ou oubli d'intégration
- Pour consulter les anomalies, rendez-vous dans le volet « Crm nominatif (Anomalies) » (Dans notre cas, pas d'anomalie) :

Impact Emploi - [Gestion d	les flux PAS]	1		t-1
، ئىنىرىمى سىرىمى	لندود بر . سروری سروری	inx	Gestion des flux	PAS
.: Navigation :.	Réception compte-rendu	Cm nominatif (Taux)	Crm nominatif (Anomalies)	Crm financier (Anomalies)
Dossiers	Siret / NNI-NTT		Employeurs / Salarié	<u>s</u> 🔥 🦨 🗖
UICHET ASSOCIATIONS URS	100404077A0400833	Kina St	22	
GUICHET ASSOCIATIONS	S1177102000000	MARAM		
	P 40102770300026	20231	20212 21017 1010	Ø [
	📔 673045767066.0	0.50	TRAMILIEUS)	Ø [
	22034275700023	CE DR	177.477 FERRE?	) 🚫
	43077564400518	CE NA	VAL GHOUP CHERZONRG	Ø 🗆
	40275160000017	CIE /A	OCIA LAURIER	
	43780634097539	CLA D	20(1)/20(2)	
	43192866306329	C.U. (	JEST COTENTIN	🕑 🗆
	P3229940300011	CLL	(£).	
	73328361990010	COMIT	E DES PECHEURS AMATGURS G	FIANVILLAIS 🛛 🖉 🗌
	33434654000010	000/26	CHATPERESCOLD CRAN	
	4/014708100029	CONS	GENCE HUMANATAIRE	🕑 🗆
Mois de dépôt	42483527085038	DEFE	SEIDES VICTORES DE L'AMIANTE	e I 🖉 🖸
	10853470900055	EFHA	ĥ	🕑 🗆
ois : Août 2018 💌	40522656600011	ES PO	N TE DE LA NACISE	
	72097565400029	FED D	U F C FRANCAIS	
Q				🔚 Liste des anomalie

• Si des **anomalies** sont détectées, l'écran ci-dessous apparaîtra :

		IMPG	estion des flux PAS	
.: Navigation :.	Réception compte-rendu	Crm nominatif (Taux)	m nominatif (Anomalies) Cm financ	ier (Anomalies)
Dossiers	Siret / NNI-N	<u>II</u> •	Employeurs / Salariés	🔍 🐉 💒 🔳 🌢
CHET ASSOCIATIONS U	<ul> <li>Image: Contract Procession</li> </ul>	100023		
guichet sud	🔎 81735527339914	COCSE -		
	₩ 42539026580011	JUD 1 T.S.	15	
1	78504652000325	UN SON D	P.0.00	
	37911940700545	DANCUE.	NUMERICA DE LA MANCHE	Image: A state of the state
	D0850150100025	LUCUEC	OU FANCES	
	60629316500016	CLIC DE L	AVRANCEE	
	-476503000026	000000	IORIANAS I	
	48182166295632	CLIC DO F	AYS ST LOIS	
	44100000000004	CLIC DU S	UD MANCHE	
	- 100 99999999800019	ASSOCIA	TION TEST	🖸 🖸
	289040950 000	00000000000000 TEST Pie	rre (1 anomalie)	
•	37337885500010	COMITED	ELITREFRICE CAP 50-1	
Mois de dépôt	S28735257875 13	STREET	CHARTERED TO US AN AVOIDE	
	33002395007620	USETURE	10.3.93	
: Août 2018 -	- <b>1</b> 4-000677207610	JORNEE	NACKOSO	
	47070470020933	PACE BA	5LVBX	- 🗆 🕥
0				🚮 Liste des anomalies
				III a data III

• Il convient alors de cocher la case face au point d'exclamation signalant l'anomalie pour arriver sur l'onglet « Correction des anomalies », puis de corriger l'anomalie en suivant les indications :

Nom de l'employ	eur	Nom du salarié	
ASSOCIATIO	N TEST	TEST Pierre (Tanomalie)	
Code Ca	atégorie 🔍	<u>Libellé</u>	•
NIR02 NON	-BLOQUANT Échec de reco	onnaissance de la personne par la DGFIP	P, à partir de l'état civil fourni et en ab
			aromalie(s) co
Descriptif and	malie	Tune de correction	Anomalie(6) co
Descriptif and Code NIR02	Catégorie NON-BLOQUANT	Type de correction Manuelle	Aromalie(s) co
Descriptif and Code NIR02	Catégorie NON-BLOQUANT	Type de correction Manuelle	Aromalie(s) co

L'intégration automatique des CRM Nominatifs est à présent terminée !

## Changement de SIRET



Fiche Pratique – Employeur : Changement de SIRET



Vous souhaitez modifier l'adresse et le NIC d'un employeur. Reportez vous à cette procédure mais soyez particulièrement vigilants concernant l'impact de vos modifications sur vos DSN.

-> Retrouvez les recommandations concernant la vérification de validité d'un SIRET <u>sur le portail Net-Entreprises</u>.

### ► Marche à suivre

Rendez-vous sur le site de l'INSEE
 (http://avis-situation-sirene.insee.fr/) pour récupérer l'ancien code
 commune INSEE :

Critères de recherche	Guide pour la recl
- Identifiant de l'entreprise	
N' SIREN (9 chiffres)	
r vous recherchez	
O l'établissement siège	
O un établissement particulier, saisissez le NIC (6 chiffres) :	
tous les établissements de l'entreprise	
O tous les établissements de l'entreprise dans un département	
O tous les établissements actifs de l'entreprise	
O tous les établissements actifs de l'entreorise dans un département :	

Avertissement : aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation.

#### • Sélectionnez le SIRET à visualiser :

			Résultats de la recherche			
	Votre dema n° siren i	nde :			Guide pour la recherche	
			Etablissement siège ou établissement principal			
		Cliquer sur u	ne réponse pour le détail			Aide
			Etablissement siège ou établissement principal			
élat	nic	designation		adresse	commune	
Actf	00024	APRIL 2018 AND A DOMESTIC CONTRACTORS	1 AV DE BREMERHAVEN	50 CHERBOURG-	EN-OOTENTIN	
			Liste des établissements fermés			
		Cliquer sur u	ne réponse pour le détail			Aide
			1 Etablissement(s) fermé(s)			
ècho	nic	désignation		adresse	commune	
1	00016	ADDRESS AND DESCRIPTION OF ADDRESS OF ADDRESS AND ADDR	6 RUE DES FEVRES	50 CHERBOURG-	EN-OOTENTIN	
						Date

• Récupérez le code commune INSEE :

	Fiche etablissement				
		siège	entreprise	établissement	
Gemere mise a jour : Geographie					
Etal : Catégorie d'établissoment :	Fermé depuis le 01/01/2008 Etablissement secondaire				
Adresse d'implantation : Activité principale exercée : Demière tranche d'effectir connue ;	6 RUE DES FEVRES 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN 50129) Code commune INSEE 6 a 17 salanse au 31/12/2007			Avis de Situation	
	Demiere mise a jour : unive 2008 Etat : Catégorie d'établissement : Adresse d'implantation : Adresse d'implantation : Activité principale exercée : Demiêre tranche d'effectir comuse :	Demeter mise a jour": U-Vo.2008  Etat : Fermé depuis le 0101/2008 Catégorie d'établissement : Etablissement secondaire  Adresse d'implantation :  6 RUE DES FEVRES 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN 50129 Code commune INSEE Demetere trancher d'effectir commune : 6 a V tatanet au 2012/2007	Preme exactles a your : 04/vs.2008         Etat : Fermé depuis le 01/01/2008         Catégorie d'établissement : Etablissement secondaire         Adresse d'implantation :         6 RUE DES FEVRES       50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN         50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN       50129)         Code commune INSEE         Demaine exercée : 8501A - Accuol de joures entants         Demaine tranche d'effectif comme : 6 a V salanes au 311/0/2007	Demeter mise a jour : 04/v2-2008 Etid : Fermé depuis le 01/01/2008 Catégorie d'établissement : Etablissement secondaire Adresse d'implantation : 6 RUE DES FEVRES 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN 50129) Code commune INSEE Demeter tranche d'effecter commune : 6 a 1/ salares ac 31/1/2007	Siège entreprise établissement Demetre mise à jour : 04/02/008 Etat : Permé depuis le 0101/2008 Catégorie d'établissement : Etablissement secondaire Adresse d'impliantation : 6 RUE DES FEVRES 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN 50129 Code commune INSEE Demetre tranche d'effecte commune : 6 a 1/ salantes au 31/12/2007 Avis de Situation

Avertissement : aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation.

- De retour dans **Impact emploi**, à partir de la *Fiche Administrative Employeur* ;
- Cliquez sur l'un des champs ci-dessous pour accéder à la saisie du changement d'adresse et de NIC :

<u>Siret</u> : Forme jur.	400256 : ASS	574 00015 . ASSOCIA	Raison s	DC. : NF DS1
Coordonné	es			
- <u>Adresse</u> :	est, virgule	,		
- <u>Adresse</u> :	13, demain			
- <u>CP / Ville</u> :	14000 💌	/ CAEN		
Dates	ZFU	ZRU	ZRR	🔲 OIG

- L'écran ci-dessous s'affiche : Sélectionnez le mois du changement et saisir le nouveau NIC ;
- Après la vérification du nouveau SIRET, les autres champs se déverrouillent et vous pouvez **saisir les nouvelles données** ;
- Enregistrez vos modifications :

Attention : si « *Mois de changement »* = Mars 2017, cela signifie que ce nouveau SIRET sera pris en compte à compter de la DSN de Mars 2017. Vous devez donc procéder au changement avant l'échéance DSN du mois concerné !

DATE	<u>N° NIC</u>	ADRESSE 1		ADRESSE 2		CODE POST.
					,	•
SIREN :		- Mois - Ma	rs 2017		r terre a constant	
NIC :	Nouvelie(s) vale	ır(s)	- NIC :	Ancienne 00024	(s) valeur(s)	
Adresse :	6 rue des Fevres		- Adresse :	1 AV DE BREME	RHAVEN	
Vdresse : CP / Ville :	50100 V CHERBOUR	G EN COTENTIN	- Adresse : - CP / Ville :	50100 CHERE	OURG	
: Insee :	50129	24 - 24	-C. Insee :	50129		

• Les données sont reprises dans l'adresse et le NIC de l'employeur :

Siret : 00016 Raison soc. : LES PETITS MARMOTS										
Forme jur. : ASS 💌 ASSOCIATIONS	Monsieur le Président - Archivé : Non									
Coordonnées	<mark>A</mark> ctivité									
- <u>Adresse</u> : 6 rue des Fevres	- <u>Code APE</u> : 8891A									
- <u>Adresse</u> :	- Activité : Accueil de jeunes enfants									
- <u>CP / Ville</u> : 50100 / CHERBOURG EN COTENTIN	Agréments et autres options									
ZFU ZRU ZRR C	DIG Sans agrément									
Dates	1									

• Le changement de SIRET est terminé. Vous pouvez visualiser le nouveau SIRET dans le contrat du salarié (le champ est verrouillé et non modifiable).



### Rappel point de vigilance DSN



Une modification de SIRET doit être faite avant l'échéance DSN du mois concerné par le changement de SIRET. Dans le cas contraire, vous aurez une anomalie DSN au niveau de l'Urssaf.

Exemple : Si « *Mois de changement* » = Mars 2017, cela signifie que ce nouveau SIRET sera pris en compte à compter de la DSN de Mars 2017. Vous devez donc procéder au changement avant l'échéance DSN du mois concerné.

# **Corriger les problèmes de génération**

## de documents au format PDF



# Fiche Pratique – Paramétrage : Corriger les problèmes de génération de documents au format PDF



Suite au passage à Windows 10, certains postes peuvent avoir des anomalies de génération de documents au format PDF (Aperçus bulletins de salaire, déclarations de formation...)

Voici comment corriger l'anomalie

### Prérequis :

▶ Savoir si vous êtes en 32 bits ou en 64 bits

Si vous ne savez pas si vous êtes en 32 ou en 64 bits, cliquez ici

### **Etapes**

<u>Cliquez sur ce lien</u> puis **suivez la marche en suivre en fonction de votre** navigateur internet.

#### ► Sous Internet Explorer



Voulez-vous ouvrir ou enregistrer vjsnativ.dll (172 Ko) à partir de impact-emploi-association.fr ?

Enregistrer 🔻 Annuler

Ouvrir

• Cliquez sur la flèche vers le bas à côté de « Enregistrer » et **choisir** « *Enregistrer sous »* :



• Enregistrez le fichier sous :

C:/Windows/System32 (si vous êtes en version 32 bits)

ou

C:/Windows/sysWOW64 (si vous êtes en version 64 bits)

#### ► Sous Edge



• Cliquez sur la flèche vers le haut à côté de « Enregistrer » et **choisir** « *Enregistrer sous »* :



• Enregistrez le fichier sous :

C:/Windows/System32 (si vous êtes en version 32 bits)

ou

C:/Windows/sysWOW64 (si vous êtes en version 64 bits)

#### ► Sous Chrome



A

Ce type de fichier risque d'endommager votre ordinateur. Voulez-vous vraiment enregistrer vjsnativ.dll ?		Enregistrer	Annuler
	-		

- Cliquez sur « *Enregistrer* » malgré l'alerte (le fichier est sûr)
- Récupérez le fichier vjsnativ.dll dans le dossier Téléchargements et le copier sous :

C:/Windows/System32 (si vous êtes en version 32 bits)

ou

C:/Windows/sysWOW64 (si vous êtes en version 64 bits)

#### ► Sous Firefox

Firefox						
Ouverture de vjsnativ	v.dll				×	
Vous avez choisi d'o	uvrir :					
vjsnativ.dll						
qui est un fichier de type : dll File (173 Ko) à partir de : http://www.impact-emploi-association.fr <b>Oue doit faire Firefox avec ce fichier ?</b>						
O <u>O</u> uvrir avec	<u>P</u> arcourir					
• <u>Enregistrer le</u>	fichier					
Toujours effec	tuer cette actio	on pour ce t	type de fichier			
			type de nemen.			

- Cliquez sur « *Enregistrer le fichier* » puis *OK*
- Récupérez le fichier vjsnativ.dll dans le dossier Téléchargements et le copier sous :

C:/Windows/System32 (si vous êtes en version 32 bits)

ou

C:/Windows/sysWOW64 (si vous êtes en version 64 bits)

Si vous avez toujours l'anomalie d'affichage, redémarrez votre poste.

# <u>Mise en place du télérèglement DGFIP</u> <u>pour le PAS / Mandat SEPA</u>



### Fiche Pratique PAS : Mise en place du télérèglement DGFIP / Mandat SEPA



Afin que le **dispositif du Prélèvement A la Source (PAS) fonctionne**, chaque **association employeur a la responsabilité de mettre en place le télérèglement auprès de la DGFIP**, à savoir :

► Déclarer les références BIC/IBAN du compte bancaire qui fera l'objet du prélèvement sur « impots.gouv.fr » via leur espace professionnel.

► **Remplir duement un mandat SEPA** autorisant la DGFIP à prélever sur le dit compte bancaire.

► Le dater et le signer.

► Le retourner à sa banque.

► Remettre une copie du mandat SEPA à son tiers de confiance pour mise à jour des données dans Impact emploi.

Attention : Les banques peuvent compter un délai de 15 jours pour enregistrer le mandat SEPA !

En tant que tiers de confiance, nous vous invitons donc à :

► Vous assurer que vos associations employeurs ont bien réalisé ces démarches pour garantir le bon fonctionnement du dispositif.

► Vérifier que le RIB du mandat que l'association vous a transmis pour copie soit le même que celui enregistré dans Impact emploi.

<u>Astuce</u>: Il vous est possible de créer un **compte** « **Expert** » **sur l'espace professionnel DGFIP** permettant de suivre les associations ayant mis en place le télérèglement, voire d'être mandaté par l'employeur pour effectuer cette démarche à leur place (Marche à suivre <u>ICI</u>).

Pour compléter cette procédure, retrouvez également la **fiche focus DGFIP** sur les téléprocédure et la gestion de vos comptes bancaires **ICI**.

# <u>Gestion de l'espace professionnel</u> <u>DGFIP</u>



# Fiche Pratique PAS : Gestion de l'espace professionnel DGFIP



#### **Prérequis :**

Avant de procéder à cette manipulation, vous devez obtenir l'accord de l'association que vous gérez.

#### **Procédure :**

- Connectez-vous sur votre espace professionnel DGFIP : https://www.impots.gouv.fr/portail/professionnel
- Cliquez sur « *Gérer mes services* » :



• Cliquez sur « Adhérer aux services en ligne » :



• Renseignez le SIREN de l'association souhaitée, puis validez :



• Cochez « Personne mandatée », puis validez :



• Cochez « Consulter le compte fiscal », puis validez :

(Si cette action est impossible, c'est que l'association a déjà crée son espace DGFIP)

Designation service		Motif de l'indisponibilite
Déclarer TVA		
Payer l'Impôt sur les sociétés		
Payer la Taxe sur les salaires		Vous ne possèdez aucune obligation fiscale nècessaire à l'adhésion de ce service. Veuillez vous rapprocher de votre service gestionnaire pour pouvoir adhèrer à ce service.
Payer TVA		
Payer autres impôts et taxes		
Consulter le Compte fiscal	0	
Démarches	0	
		A
us n'aurez accès au(x) service(	s) cl	hoisi(s) qu'après validation de chacune de vos demandes
dhésion par le Service des Imp	óts	des Entreprises compétent.
dhésion par le Service des Imp us deviendrez alors Administra	ots	des Entreprises compétent. Titulaire du (des) service(s).

• Cliquez enfin sur « Confirmer et valider la demande d'adhésion » :



Si vous souhaitez effectuer une correction, vous devrez supprimer cette demande et en formuler une nouvelle

Étape précédente

Pour compléter cette procédure, retrouvez la fiche focus DGFIP sur les téléprocédure et la gestion de vos comptes bancaires **ICI**.

Confirmer et valider la demande d'adhésion

# <u>Lisez-Moi V-70</u>



# V.3.00.70 / 22 février 2019

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.00.70 d'Impact emploi association.

#### **INFORMATIONS IMPORTANTES**

#### Problème de connexion au serveur

Nous rencontrons actuellement des problèmes de connexion au serveur de production.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous invitons à consulter marche à suivre permettant de résoudre ce dysfonctionnement : <u>ICI</u>

#### ► Formation Professionnelle 2018

**L'aide au remplissage est disponible dans cette mise à jour** (Onglet « Actions mensuelles/trimestrielles » / Déclarations / Annuelles / « Formation et courrier »).

#### ► Forfait social

A compter du ler janvier 2019, pour les **entreprises de moins de 50 salariés** non soumises à l'obligation de mettre en place un accord de participation, <u>l'assujettissement au forfait social des sommes versées au titre d'un accord</u> <u>de participation, d'un accord d'intéressement et de la contribution des</u> <u>entreprises à un plan d'épargne salariale</u> (*Plan d'Epargne Entreprise, Plan d'Epargne Interentreprises, Plan d'Epargne pour la Retraite Collectif)* <u>est</u> <u>supprimé</u>.



#### ► Premier reversement du PAS

Premier prélèvement du PAS collecté en février : Si vous comptez utiliser un compte jusque là inconnu de la DGFIP, pensez à transmettre le mandat SEPA à votre banque et à vérifier les coordonnées bancaires enregistrées dans IEA.

Retrouvez si besoin les **fiches pratiques** mises à votre disposition concernant :

- La mise en place du télérèglement pour le PAS / Mandat SEPA
- La gestion de l'espace professionnel DGFIP

#### ► Bordereau PAS

Suite à de nombreuses sollicitations, nous vous rappelons que le **PAS** n'étant ni une cotisation, ni une contribution, aucun **bordereau n'est délivré par le logiciel**.

Vous pourrez néanmoins retrouver les montants PAS personnalisés pour chacun de vos salariés sur <u>l'état des dépenses simplifiées</u>.



**CORRECTION D'ANOMALIES** 

#### ▶ Bulletin de Salaire Simplifié :

- La contribution CET due lorsque la rémunération des « non-cadre » et « cadres » est supérieure au plafond est présente sur le bulletin.
- La **Part Patronale de la contribution Prévoyance-Garantie-Décès** est désormais intégrée dans l'assiette CSG/CRDS.
- Lorsque le contrat de travail génère une **majoration chômage**, celle-ci est visible sur le bulletin.

#### ► Etat des dépenses simplifiées

L'anomalie constatée sur les **totaux régularisations et PAS** de l'état des dépenses simplifiées a été **corrigée**.



► Comment joindre l'assistance ?

L'unique adresse est : <u>impact-emploi-association@urssaf.fr</u>.

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées** dans le corps du message.

Un accusé réception vous informera de la prise en compte de votre demande. Le délai de traitement des demandes pouvant varier selon la charge de l'assistance, nous vous remercions de votre compréhension et vous demandons de ne pas réitérer l'envoi d'un même message afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

## <u>Résolution des problèmes de connexion</u> <u>au serveur</u>



Fiche Pratique — Paramétrage : Résolution des problèmes de connexion au serveur



### Procédure

• En bas à droite de l'écran faire un clic droit sur la boule bleue avec un point rouge :



• Sélectionner « Paramètres de connexion » :



• Ajouter « :80 » au bout des deux premières adresses <u>après</u> Impactemploi.urssaf.fr :

Impact E	mploi - [Co	nnection	]			×
		com	neci	ion	5	
- Configurations serveur Impa	on de votre : ict Emploi :	acces res	eau ain	si que	l'adresse	du
Type de cor	nnection					
Connection	n par modem (l	RTC / RNIS	7 ADSL	.)		
- Acc	és distarits : <	(Aucun>				-
Connection	n par l'interméd	diaire d'un se	erveur pr	оху		
- Proxy :			Port :	0	- Sécuris	é : 🗌
<ul> <li>Connection</li> </ul>	n directe par ré	éseau local				
Connection	n en utilisant le	es paramètre	s d'Inter	net Expl	orer	
Mode de co	nnection					
Protocole r	nomal	(	Proto	cole éte	ndu	
Adresse du :	serveur d'au	thentificat	tion :			
http://lmpact-e	mploi.urssaf.f	80				$\otimes$
Adresse du	serveur de n	nise à jour				
http://lmpact-e	mploi.urssaf.fr:	80, updates				$\otimes$
Adresse d'au	uthentification	on Net En	treprise	1		
https://services	s.net-entreprise	es.fr/authen	tifier/1.0	/		0
				<u>T</u> ester	l'accès aux	
			Enreg	istre	r g	uitter

- Cliquer sur « *Enregistrer* »
- Réouvrir la boule bleue avec un clic droit puis cliquer sur « Relancer l'authentification auprès du serveur »:



• La boule bleue doit réapparaître sans le point rouge, vous pouvez à présent relancer Impact emploi.

# Lisez-moi V3.00.69

Vous trouverez ci-joint le lisez-moi de la version 3.00.69

LM\_V69Télécharger

# <u>Editer l'aide au remplissage du</u> <u>formulaire « Taxe sur les salaires »</u>



### Fiche Pratique – Autres déclarations : Éditer l'aide au remplissage du formulaire « Taxe sur les salaires »



#### **Procédure :**

- Sélectionner l'année souhaitée au niveau de l'onglet « Dossiers non archivés »
- Sélectionner « **Déclarations** » dans l'onglet « **Actions mensuelles trimestrielles** »
- Choisir l'option « *Annuelles* » dans la fenêtre « *Gestion des déclarations* » puis Valider :



La fenêtre « Déclarations annuelles » s'affiche.

• Lancer l'action « *Extractions* » :

Impact Emploi - [	Declarations Annuelles]				×
	لنور بر بر ۲۰۰ کردن می مدر	Déclaration	ns Annuel	les 2	018
<u>Siret</u>	Raiso	n sociale			Navigation
44809339999999 55809339999999 					Général         Extractions OPS :
					Historique des messages
তা					Quitter

Le tableau annuel s'affiche :

Impact Emploi - [A	perçu avant impression]									+_ = >	<
	لندر و بر بر ۲۰ کردن بر ۲۰	Ap	erçu	avant	t im	pres.	sion		L	40.8	
1111 Imprimer	C Début C Précédent	1/1	Suivant 📎	Fin ჽ	≥ [	Zoom: 25	-	Enr	egistre	r sous	
	Edition du 22 Janvier 2019	nuel		2018							-
	Raison sociale		URSSAI	-			POLE EMP	LOI			
		Cotis sur	Cotis sur	DACbits sur	Solde	Cotis sur	Cotis dues	DAObits sur	Solde	Cais	
	CREATION EMPLOYEUR	928	927	0	927	0 Outcomes	dur DKA 0	0	0	HUMA	
										(Abelio	
	44809339999999 Total gÅ@påCral	978	927	0	927	0	0	0	0		=
										Þ	
					_						E
Imprimante en cours : \\ur500	0st1\Lexmark MX611 Series XL Couloir	etage 3	_				_	9	Quit	ter	

• Quitter ensuite cette fenêtre pour revenir à « Déclarations annuelles » sélectionner l'action « Taxe sur les salaires et courrier » pour l'ensemble des associations :

Impact Emploi - [D	eclarations Annuelles]					×
	لنتوم بر ۲۰۰۰ کرکن زمانی م	Déclarations A	nnuel	lles	<u>,</u>	018
<u>Siret</u>	Raiso	n sociale 🔍	<b>V</b>			Navigation
44809339999999	CREATION EMPLOYEUR		<b>V</b>	Θ	*	Général
55809339999999	EMPLOYEUR 2			Θ		Extractions OPS :
						① Extractions
						Editions : Bordereaux
						🛕 TR Urssaf
						🛕 DRA artistes
						-
						Editions : Lettres d'accompagnement
						Artistes
						🛕 Hors artistes
						Editions : Formation
						C Formation et courrier
						Editions : Diverses
						Caraxe sur les salaires et courrier
						🛕 Net imposable
						<u>Fichiers : EDI</u>
						🗋 TR Urssaf
					-	Historique des messages
0						Quitter

Quand l'opération est terminée, **le courrier accompagnant la déclaration** annuelle de la taxe sur les salaires s'affiche :



Le courrier accompagnant la taxe sur les salaires a été modifié. Il est à transmettre à l'association. L'adresse de destinataire de ce courrier est l'adresse de l'association et non plus le centre de impôts.

**NOUVEAUTE : Depuis le 1er janvier 2019, les déclarations de taxe sur les salaires doivent être obligatoirement souscrites par voie électronique** (XIV de l'article 1649 quater B quater du code général des impôts (CGI). Cette obligation complète celle prévue en matière de télérèglement prévue à l'article 1681 septies 5 du CGI applicable, depuis 2015, à l'ensemble des employeurs assujettis à la taxe.

L'association doit accéder à son espace professionnel via le site <u>www.impots.gouv.fr</u> : A partir du lien « *Professionnel* », elle accède à son espace professionnel après s'être authentifiée, puis dans la rubrique « *mes services* » choisit « *taxe sur les salaires* ».

Les employeurs dont le montant annuel de taxe sur les salaires n'excède pas celui de la franchise ou de l'abattement prévu en faveur de certains organismes ou associations sont dispensés du dépôt de la déclaration annuelle *(Cf. II. C 3 et 4)*.